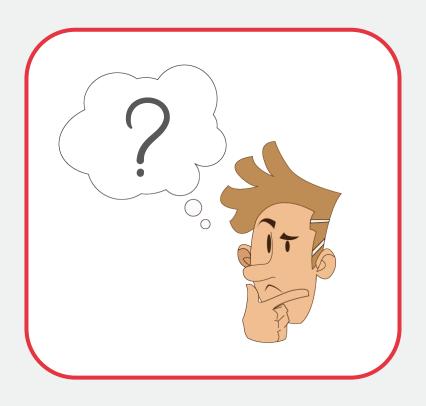
ZOOM SUR: LES CHUTES DE PLAIN-PIED





DÉFINITION

Une chute de plain-pied se définit comme une perte d'équilibre entraînant une chute sur une surface au même niveau, sans différence de hauteur. Ce type d'accident peut survenir lors d'une glissade, d'un trébuchement ou d'une collision avec un obstacle.

evarisk.com



LE SAVIEZ VOUS ?

des accidents du travail avec arrêt sont causés par des chutes causés par des chutes de plain-pied!

evarisk.com



CAUSERIES SUR L'ACADEMY

Pour approfondir votre compréhension des risques de chute de plain-pied et découvrir les solutions pour réduire le risque, nous vous invitons à participer à notre causerie dédiée disponible sur notre academy en ligne!

evarisk.academy